

Nombre de délégués élus au Comité syndical : 56
Délégués présents : 50
Absents : 6

Vote(s) pour : 51
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Pouvoir(s) : 1

Date de convocation : 11 mai 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 18 mai 2026

* * *

Sous la présidence de Monsieur Philippe GLESER, Président du Syndicat mixte,
Secrétaire de séance : Madame Ginette MAGRAS, Déléguée Titulaire du Syndicat mixte

Délibération n°2026-17-1805 : Communication d'une décision prise par le Président du Syndicat mixte du SCoTAM en fonction jusqu'au 18 mai 2026

Exposé des motifs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité syndical du 13 décembre 2024 donnant délégation à Monsieur Henri HASSER, Président du Syndicat mixte du SCoTAM, pour certains domaines de sa compétence,

CONSIDERANT que ces décisions doivent faire l'objet d'une communication au Comité syndical,

Délibération



*Le Président entendu,
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,*

DECLARE avoir reçu communication de la décision prise par le Président en fonction jusqu'au 18 mai 2026, détaillée ci-après :

Signature d'une convention de location de salle :

- Mise à disposition gracieuse du Nouvel Espace Culturel de Marly pour la réunion de Comité syndical du 18 mai 2026.

Le Président



Pour extrait conforme
Marly, le

Secrétaire de séance

18 MAI 2026